

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS



UNITÉ D'ENSEIGNEMENT (UE)	RÉPARTITION DES COURS
UE1 (75h) : Harmonisation (6 ECTS) 3 éléments suivis parmi 6 : gestion et organisation d'entreprise, bureautique, expression écrite et orale*, histoire et patrimoine*, géographie, introduction au tourisme*. * modules proposés dans ce cursus.	Bureautique-informatique : 10h TD, 15h TP Expression écrite et orale : 25h TD Gestion et organisation d'entreprise : 10h CM, 15h TD Géographie sites territoires : 15h CM, 10h TD Histoire et patrimoine : 15h CM, 10h TD Introduction au tourisme : 15h CM, 10h TD
UE2 (60h) : Langue vivante 1 : anglais (6 ECTS)	60h TD
UE3 (60h) : Langue vivante 2 : allemand, éventuellement néerlandais (6 ECTS)	60h TD
UE4 (75h) : Tourisme 1 (7 ECTS) Économie, marché, droit, acteurs du tourisme ; gestion, qualité, gestion de projet; statistiques et mathématiques financières	Économie : 15h CM, 10h TD Gestion : 20h CM, 15h TD Statistiques : 15h TD
UE5 (75h) : Tourisme 2 (7 ECTS) Conception de produits touristiques ; marketing, communication notamment internet, e- tourisme ; outils informatiques professionnels	Projet touristique : 10h CM, 15h TD Communication touristique : 10h CM, 15h TD Outils informatiques professionnels : 15h CM, 25h TD
UE6 (90h) : Activités de montagne (6 ECTS) Montagne (gestion multi-activités des pratiques sportives et familiales), gestion des territoires (acteurs, structure, financement/subventions), approche réglementaire et juridique des projets d'organisation sportive et culturelle	Montagne : 20h CM, 25h TD Organisation des territoires : 10h CM, 15h TD Approche réglementaire et juridique : 10h CM, 10h TD
UE 7 (150h) : Projet tuteuré (6 ECTS)	
UE 8 (environ 28 semaines): Périodes en structure touristique - Montagne (16 ECTS)	
TOTAL : 60 ECTS	PRÉSENTIEL : 435 H

